

*CONTRIBUTION DES PORT-ROYALISTES  
AUX LITURGIES NEO-GALLICANES*

par Mme F. Ellen WEAVER

Depuis les réformes liturgiques qui suivirent le second concile du Vatican, les liturgistes ont regardé avec plus d'intérêt et de sympathie les textes français de la fin du XVII<sup>e</sup> et du début du XVIII<sup>e</sup> siècle connus sous le nom de « liturgies néo-gallicanes ». Comme l'a noté Roger de Labriolle :

Soulignons, cependant, que la réforme liturgique de l'Eglise romaine, réalisée à notre époque de façon substantielle, n'a fait que reprendre les grandes lignes de la liturgie gallicane rénovée au XVII<sup>e</sup> siècle, qui cherchait à faire participer les fidèles aux prières de l'officiant de façon plus effective, et à assurer au clergé un Office de prière mieux agencé et purifié des légendes douteuses ou inventées... Le clergé jansénisant, si souvent en difficulté avec Rome, a été dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle l'artisan principal du renouveau liturgique de l'Eglise gallicane... (1)

Ces textes sont bien construits et variés, et représentent une véritable tentative de composer selon des principes clairs des offices ayant de l'unité. Ils sont, en fait, le premier effort de cet ordre à l'époque moderne. Après la critique massive et efficace des liturgies néo-gallicanes par Dom Guéranger, où celui-ci non seulement attaquait la pro-

lification excessive des livres liturgiques dans les diocèses particuliers, mais encore répétait (souvent mot à mot) la polémique jésuite selon laquelle ces livres étaient jansénistes (2), on a peu travaillé jusqu'à une époque récente sur le texte même de ces livres. Le renouveau d'intérêt pour les liturgies néo-gallicanes est peut-être dû, comme nous l'avons noté plus haut, au fait que les réformes liturgiques récentes sont fondées sur des principes très proches de ceux qui guidèrent les liturgistes français de l'Ancien Régime. Il faut ajouter que de récentes études sur le Jansénisme, y compris la mienne, ont apporté une définition du Jansénisme beaucoup plus nuancée.

Dans un article qui paraîtra prochainement dans *Studia Liturgica*, j'ai discuté ces questions plus longuement. Ici, j'entends me concentrer sur la contribution des port-royalistes à la composition de ces livres liturgiques. Elle est surtout l'œuvre du groupe en exil aux Pays-Bas. J'ai l'intention d'aborder aussi la question de savoir si les liturgies néo-gallicanes étaient proprement jansénistes, notant que la qualité de « janséniste » puisse être un label de valeur positive. Quant à moi, je trouve tout à fait fascinant cet aspect du jansénisme qui intéressa le groupe au mouvement liturgique de la fin du XVII<sup>e</sup> et du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, ainsi que le contexte historique qui l'entoure. L'ecclésiologie du groupe d'Utrecht, à mon avis, est particulièrement importante. Il est aussi intéressant de s'informer au sujet de ceux qui firent cause commune avec les jansénistes en matière liturgique, bien qu'ils n'aient pas nécessairement été d'accord avec eux sur d'autres chapitres.

### *Le Jansénisme et le Mouvement liturgique en France au commencement de l'époque moderne*

Le 5 septembre 1676, Etienne Le Camus, évêque de Grenoble, écrivait à Sébastien de Coislin du Cambout de Pontchâteau, l'un des grands amis de Port-Royal, ce qui suit :

L'on travaille encore à Paris au bréviaire de Vienne. C'est M. de Sainte-Beuve qui le reçoit. S'il

s'imprime en ces quartiers je vous enverrai un couple d'exemplaires. Quelques-uns de nos chanoines avoient [*sic*] en dessein de reprendre l'entier bréviaire de ce diocèse qu'on a quitté depuis cent ans. Il étoit très bien fait. L'on disoit le pseaultier dans la semaine. L'on étoit moins chargé de pseaulmes qu'on n'est aujourd'hui. Il n'y avoit aucune de genre [*sic!*] fabuleuse & toutes les leçons n'étoient que de petits chapitres de l'Écriture Ste. J'ai trouvé aussi un de nos anciens missels. Tout ce qui des Chartreux ont de particulier dans le leur est tiré de la (3).

Dans un manuscrit intitulé *Nouvelles ecclésiastiques du mois de Juillet 1690*, nous lisons :

... cette paroisse (St-Jacques du Haut-Pas 1 depuis plus de 25 ans est la bonne odeur de Jésus-Christ. On fait le service avec dévotion éclairée. On y est en possession depuis longtemps des anciennes et véritables cérémonies de l'église. En voici quelques unes très saintes et très édifiantes qui me viennent dans l'esprit. Le Samedi St avans les Tenebres et apres le Lavement des pieds, comme en plusieurs cathedrales et monastères, les prestres et le peuple de plus, mangent un petit morceau de pain et boivent un petit coup de vin pendant qu'un lecteur liet [*sic!*] au milieu du choir le sermon que Notre Seigneur Jésus-Christ fit apres la Cene, et cette cérémonie très autorizer dans la tradition se pratique en mémoire du dernier repas que Notre Seigneur fit avec ses apostres. ... Quand on célébre les offices divins le peuple fait a sa maniere les memes salutations que les prestres, comme cela s'est pratiqué et dure encore dans les Diocèses d'Alet, de Pamiers et autres églises et paroisses bien réglées et bien instruises. ... (On dit! Le canon de la messe tout haut a voix intelligible de tous le peuple ; étant certain que ce qui autres fois la différence de ce qui se dit tous haut et de ce qui se dit tout bas, n'a été que ce qui se chantoit et ce qui ne se chantoit pas, mais se

prononçoit intelligiblement a l'autel. ... et enfin le clergé et le peuple communie quand lie prêtre] reçoit la communion a la messe de son pasteur et de sa main et chacun répond selon l'usage ancien en recevant le corps de Jésus-Christ immédiatement apres que le pasteur a prononcé ces paroles *Corpus Domini nostri Jesu Christi*. Le peuple dit *Amen* (4).

Le 9 juillet 1719, Nicolas Petitpied écrivait à Pasquier Quesnel, l'Oratorien qui assistait Antoine Amauld à l'heure de sa mort, et sur qui retomba le manteau de guide de la troisième génération des jansénistes. Petitpied, à qui on attribue un rôle majeur dans la composition du Missel de Troyes (1736), notait :

Me trouvant à Troies [*sic*], j'ai commencé aujourd'hui à réciter le nouveau Bréviaire de Troies qui est fort bien composé. Je crains fort que la nouvelle tempête excitée contre la Faculté ne me le fasse réciter longtemps (5).

L'intérêt et la participation des jansénistes en matière liturgique qui ressort de ces documents illustre un visage du jansénisme resté souvent méconnu. Le stéréotype des jansénistes les associe généralement à la rigidité morale et, plus particulièrement, à la restriction de réception de l'eucharistie. En fait, les jansénistes ne furent jamais opposés à la fréquente communion. A une époque où la communion des fidèles était rare et presque toujours donnée en dehors de la célébration eucharistique, ils insistaient sur la réception de l'eucharistie et, comme nous l'avons lu plus haut, sur le bien-fondé de la donner au peuple au moment de la communion du prêtre. Ce qu'ils combattaient, c'était l'irrévérence qu'on montrait à son culte et l'ignorance de sa signification trop communes au XVII<sup>e</sup> siècle en France comme ailleurs. Cet intérêt porté aux matières liturgiques s'accrut encore avec la troisième génération des jansénistes.

Bien que dès le début Saint-Cyran et son interprète Amauld aient insisté sur l'idée que la réforme envisagée était une tentative de retour à la pratique de l'Antiquité

chrétienne, le bien-fondé de leur argument fut mis en doute par les attaques des éminents patrologues jésuites Sirmond et Petau. La réponse vint avec la recherche érudite des sources accomplie par la génération qui suivit Arnauld. De cette intérêt érudit à la recherche des anciens textes naquit le souci de la réforme liturgique. A ce point, les intérêts des jansénistes convergeaient avec ceux des autres érudits de la même époque, dont certains étaient associés par ailleurs avec les jansénistes, mais beaucoup d'autres ne l'étaient pas.

Comme l'a noté Roger de Labriolle (6), il y eut des jansénistes engagés dans la composition de la plupart des premiers livres liturgiques néo-gallicans. Mais qualifier ces livres de « jansénistes » est une autre question qu'il faut aborder lorsqu'on passe à l'examen de ces ouvrages. C'est pourquoi, commençant une étude sur les bréviaires néo-gallicans, j'en ai choisi plusieurs qui sont clairement reliés aux jansénistes, et un qui ne l'a jamais été (Rouen, 1728), et je les ai comparés au Bréviaire romain tridentin de 1568 (1602, 1651). L'étude comparative de ces bréviaires révèle leurs qualités littéraires et jette quelque lumière sur la question de savoir si oui ou non, et dans quelle mesure, la doctrine janséniste y est proposée.

J'ai aussi commencé à travailler sur le Missel de Troyes, qui est un chef-d'œuvre de composition thématique. Je conclurai avec quelques exemples de la qualité littéraire de ce texte.

Avant de passer à l'examen des textes, il est nécessaire de situer ces livres dans leur contexte historique en décrivant brièvement la situation du groupe janséniste à l'époque de leur composition (entre 1678 et 1736), et en donnant quelque explication sur chacun des bréviaires et des liturgistes associés à leur préparation.

### *Le Contexte historique*

Depuis 1679 jusqu'à la fin de sa vie en 1694, Antoine Arnauld, le principal théologien des jansénistes, était en exil aux Pays-Bas. Durant cette période, les controverses sur la grâce étaient loin d'être apaisées. L'orthodoxie dépendait

encore de la signature du Formulaire condamnant les cinq propositions censées figurer dans *YAugustinus* de Jansénius. Cependant, il est intéressant de noter que durant cette période Arnauld publiait sa *Défense des Versions de l'Écriture Sainte. Des offices de l'Église, et des Ouvrages des Pères. Et en particulier De la nouvelle traduction du Bréviaire, CONTRE la Sentence de l'Official de Paris du 10 Avril 1688* (7). La traduction française du Bréviaire dont il est question ici est l'œuvre de Nicolas Le Tourneux, un grand nom du renouveau liturgique de l'époque, et un ami du groupe de Port-Royal. Dès 1679, Arnauld avait écrit en faveur de la traduction de l'Écriture, et commencé un long débat littéraire à ce propos avec Charles Mallet de Rouen (8). L'année de sa mort, Arnauld écrivait encore à son ami Du Vaucel, citant la nouvelle traduction allemande du Bréviaire romain faite à la requête de l'Empereur et sous l'impulsion de l'Impératrice, pour contrecarrer la récente attaque d'un certain P. Hamey contre la lecture de l'Écriture en langue vulgaire (9). Il est donc certain qu'à cette époque nous trouvons un déplacement d'intérêt dans les écrits d'Arnauld, passant de la théologie abstraite aux aspects pratiques tels que l'était l'accès des laïcs à l'Écriture et à la liturgie.

Ceux qui suivirent Arnauld dans son exil devinrent les guides de la troisième génération. Le principal d'entre eux était Pasquier Quesnel. Comme on l'a noté plus haut, Quesnel était avec Arnauld lorsque celui-ci mourut, et il prit la direction du mouvement à l'entrée de cette nouvelle période. Les *Réflexions morales* de Quesnel (sur le Nouveau Testament, usant de la traduction faite par Isaac Le Maître de Sacy, la fameuse *Bible de Mons*) devinrent le centre de la controverse qui fournit les arguments des condamnations publiées dans la bulle *Unigenitus* de Clément XI. Cette bulle fut signée par Clément, non sans hésitation, le 8 septembre 1713. En 1717 quatre évêques firent appel à un concile général contre la bulle *Unigenitus*. Ceux qui regardèrent favorablement l'appel et refusèrent d'accepter la bulle reçurent le nom d'Appelants. Depuis lors, des problèmes d'ecclésiologie, la question de l'autorité papale par rapport à l'autorité épiscopale et conciliaire, passèrent au centre du débat. A ce stade, le cli-

mat politique en France devint plus hostile au groupe, et un grand nombre d'appelants émigrèrent en Hollande.

En Hollande un drame ecclésiastique était près d'éclater. Depuis la Réforme, la Hollande, où les Catholiques étaient la minorité, était devenue une mission. Le Vicaire apostolique, dont le siège était à Utrecht, assumait une position ambiguë qui ressemblait à celle d'un archevêque, et cependant restait dépourvue de certaines prérogatives épiscopales. Ce fut le Vicaire apostolique, Jean-Baptiste van Néercassel, qui, au début, accorda sa protection à Amauld et ses amis, et le groupe demeura en contact étroit avec l'évêque. Lorsque Néercassel mourut, une dispute eut lieu au sujet de son successeur. Le Chapitre de Haarlem et le Vicariat d'Utrecht mirent en avant leur ancien droit d'élire leur évêque, et souhaitèrent avoir comme successeur un homme que Néercassel avait préparé pour ce poste. Rome, pendant ce temps, nomma un autre candidat à ce siège. Dans la dispute qui s'en suivit, Quesnel et les autres jansénistes se firent les théologiens du Vicariat d'Utrecht, qui tenait le droit du Chapitre d'élire l'évêque. Le résultat final fut la formation, en 1723, de l'Eglise schismatique d'Utrecht. Quesnel, qui mourut en 1719, fut certainement impliqué dans cette affaire, ainsi que le furent Nicolas Petitpied et Nicolas Le Gros, autres membres importants de la troisième génération. Cependant, une sérieuse connaissance de toute l'affaire ne permet pas de qualifier Quesnel «le pire esprit brouillon de son temps» (10), ni de voir en lui avec Sainte-Beuve « un fanatique fauteur de schisme qui cachait ses intentions diaboliques derrière des grimaces de Tartuffe». Nous devons admettre avec J.A.G. Tans qu'à cette époque la question de l'infaillibilité papale en matière de fait n'était pas claire, même à l'intérieur de la Curie romaine. La position juridique du Chapitre de Haarlem et du Vicariat d'Utrecht a continué de poser des problèmes à des générations de canonistes. II faut ajouter que les théories du Gallicanisme étaient en ébullition à ce moment, comme l'étaient les idées sur les relations entre l'Eglise et l'Etat (11).

**Il est certain qu'à ce moment aussi le jansénisme entra dans une nouvelle phase. En France (et en Italie), après l'ap-**

pel au Concile général, un « tiers parti » fit son apparition. Il incluait ceux qui se firent appelants, non pas parce qu'ils épousaient la cause janséniste sur la grâce, ou parce qu'ils avaient quelque lien que ce fût avec les principaux membres du groupe, mais parce qu'ils étaient Gallicans dans leur ecclésiologie (12).

Comme les jansénistes s'intéressèrent de plus en plus à la théologie pratique, d'autres furent attirés dans leur orbite qui n'étaient pas membres du parti à la façon de ceux qui refusèrent de signer le Formulaire, ou même des appelants eux-mêmes. C'était des érudits qui trouvaient chez les jansénistes une communauté de travail et d'intérêt. Ainsi le liturgiste érudit Jean Grancolas (docteur en Sorbonne, qui mourut en 1732) écrivit une défense du cérémonial de Jacques Jubé d'Asnières (13) simplement parce que ce que faisait Jubé correspondait exactement avec ce que Grancolas avait découvert dans la pratique de l'Eglise antique (14). Claude de Vert (1645-1708), le bénédictin liturgiste qui composa le fameux *Breviarium Cluniense* (Paris, 1686) était en contact avec Le Toumeux (Le Tourneux est censé avoir collaboré à la préparation du Bréviaire de Cluny), et échangea des lettres avec l'ardent janséniste, M. de Pontchâteau. Pontchâteau écrivit à Dom de Vert pour l'interroger sur les pratiques liturgiques des Cisterciens et autres sujets, mais le fait que Dom de Vert répondit ne signifie pas qu'il était un janséniste (15).

D'autres s'accordaient avec la position janséniste, par exemple, sur la nécessité d'une très sérieuse préparation à la communion, mais n'acceptaient pas leur enseignement sur la grâce efficace. Tel fut le cas, semble-t-il, d'un autre grand liturgiste, le Cardinal Bona, qui était un fervent antagoniste du laxisme et se trouvait donc du côté des jansénistes au sujet de la pratique de la confession et de la communion. En échange, Le Toumeux citait Bona en faveur de la proclamation à haute voix de *Y Amen* par le peuple à la fin du Canon (16).

Dans le cercle des liturgistes, en fait, il est difficile d'en trouver un seul à cette époque qui fût complètement sans relations avec le groupe de Port-Royal. Les hymnes les plus

frappants du Bréviaire de Paris de 1680 sont l'œuvre de Jean Santeul et de son frère Claude, tous deux en relations amicales, pour le moins, avec les port-royalistes. L'évêque d'Orléans, Pierre du Cambout de Coislin, était le neveu de M. de Pontchâteau, et lorsque l'évêque décida de réviser le Bréviaire d'Orléans (1693), la personne choisie pour ce travail fut un ancien élève des Petites Ecoles de Port-Royal, Jean-Baptiste Lebrun-Desmarettes (17). Pour le Bréviaire de Paris de 1736, l'archevêque De Vintimille choisit trois appelants : un oratorien, le P. Vigier, et deux régents du Collège de Beauvais, François Mésenguy et Charles Coffin.

En fait, le seul liturgiste important de l'époque pour lequel je n'ai pas trouvé de preuve de communication avec le groupe de Port-Royal (ce qui, naturellement, ne prouve pas qu'il n'y en eut pas) est Urbain Robinet, qui composa le Bréviaire de Rouen (1728).

Il n'est pas difficile maintenant d'analyser ce qui arriva. Un important aspect de la Contre-Réforme (ou, mieux, de la Réforme Catholique) en France est représenté par un renouveau d'érudition dans l'Écriture Sainte et les écrits des Pères, incluant l'étude de la liturgie, et accompagné du désir d'en appliquer les résultats à la vie de l'Église. Le mouvement était assez large pour inclure le grand patrologue jésuite, Denis Petau (1583-1652), qui entra en controverse contre Arnauld avec son traité *De la Pénitence publique et de la préparation à la communion*, en 1644, en même temps que l'historien janséniste Le Nain de Tillemont (1647-1698). Ainsi, parmi les liturgistes, il y avait accord sur les principes de la réforme, quel que fût le parti ou la faction ecclésiastique à laquelle on pouvait appartenir.

### *Les Bréviaires*

Pour cette étude j'ai choisi le Bréviaire de Vienne, mentionné par Le Camus dans sa lettre à Pontchâteau, et qui fut l'un des premiers Bréviaires réformés des évêques français.

Les Bréviaires de Troyes et d'Auxerre sont naturellement des Bréviaires très représentatifs, venant de diocèses qui étaient clairement jansénistes. Les évêques, Bossuet de Troyes

(neveu du grand Bossuet de Meaux), et De Caylus, l'évêque d'Auxerre, étaient appelants, et font songer sur beaucoup de points au célèbre groupe des « quatre évêques » (Pavillon d'Alet, Caulet de Pamiers, Amauld d'Angers, et Buzanval de Beauvais) qui obtinrent la « Paix de l'Eglise » à l'époque de la controverse sur le Formulaire. Nicolas Petitpied, un « leader » du groupe rassemblé autour d'Amauld et de Quesnel, fut un artisan majeur du Bréviaire d'Auxerre et un admirateur de celui de Troyes (voir la référence à sa lettre de Troyes ci-dessus), auquel aussi il contribua. Le Bréviaire de Rouen est considéré comme un chef-d'œuvre parmi les bréviaires néo-gallicans, et il servit probablement de modèle pour le Bréviaire de Paris de 1736 (18). Ce Bréviaire parisien (Vintimille) représente à certains égards l'apogée du mouvement de composition de bréviaires réformés, et devint un modèle suivi par beaucoup d'autres.

Un caractère intéressant de l'ensemble de ces Bréviaires est qu'ils se conforment étroitement au programme de réforme du Bréviaire défini par Maurice Foinard (19). Les principes de Foinard sont les suivants :

1. — Le psautier doit être récité dans son entier dans la semaine. Telle était l'ancienne distribution du psautier appelée Grégorienne, et l'adopter représente un retour à la pratique monastique.
2. — Il faut veiller à ce que le choix des psaumes corresponde à l'heure et au jour de la semaine (par exemple, les psaumes de louange à l'heure matinale de Laudes et les psaumes pénitentiels le vendredi).
3. — Il convient de donner la priorité au dimanche sur toutes les autres fêtes, excepté les fêtes du Christ.
4. — Les lectures doivent être tirées des Pères de l'Eglise, des documents ecclésiastiques (tels que des passages emprunts aux décrets des conciles, y compris celui de Trente).
5. — Les légendes douteuses doivent être écartées.
6. — La qualité littéraire du latin des hymnes et des prières doit être améliorée.

Foinard ajoutait des suggestions visant à simplifier et abrégé le bréviaire. Il recommandait de le composer principalement à l'aide de matériaux tirés de l'Écriture, et visant à illuminer l'esprit et à toucher le cœur.

*Le Bréviaire de Vienne* (1678). — L'évêque qui donna son nom à cet ouvrage était Henri de Villars, dont nous savons peu de chose sinon que Vienne était un de ces sièges devenus une sorte de fief dans une famille. La famille de Villars était à Vienne ce que la famille de Gondi était à Paris au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Il est intéressant d'observer que ce Bréviaire fait un large usage de l'Écriture. Il fut composé par d'Argout, le doyen de Vienne, Sainte-Beuve, et Du Tronchet. Puisque Argout était en contact avec le groupe de Paris travaillant à une composition de même nature pour l'archevêque Hardouin de Péréfixe, il peut avoir été en rapport avec Nicolas Le Tourneux. Sainte-Beuve et Le Toumeux appartenaient au cercle janséniste.

*Le Bréviaire de Troyes* (1718). — Lorsque Jacques-Bénigne Bossuet devint évêque de Troyes en 1716, le nouveau Bréviaire de son prédécesseur, Bouthillier de Chavigny, était sur le point d'être publié. La réforme du bréviaire avait été confiée par Mgr de Chavigny à Charles Herluison, bibliothécaire de l'évêque, avec pour collaborateur le chanoine François Galier. Ils s'étaient manifestement inspirés des nouvelles idées en liturgie. Le travail imposa des délais. En même temps, un nouveau Bréviaire fut composé pour Sens, l'archidiocèse dont dépendait Troyes. Mgr de Chavigny adopta ce bréviaire, et les principales différences entre les Bréviaires de Sens et de Troyes tiennent aux coutumes locales et au propre des saints. Ce Bréviaire fut utilisé pour la première fois à la Cathédrale de Troyes au cours de l'Avent 1718. La distribution des psaumes était l'œuvre de l'oratorien François Pouget, qui était un ami de l'évêque janséniste Colbert de Montpellier, et il est probable que certaines attitudes anti-romaines de Pouget passèrent dans le texte. Nicolas Petit-pied collabora avec Herluison pour les chants (20). Bossuet aimait ce bréviaire et, dans sa préface au *Missel de Troyes* (1736) il dit qu'il offre le missel comme un complément du

bréviaire. Petitpied fut un artisan majeur du missel, comme il le fut de maintes lettres pastorales de Bossuet. Bossuet s'était prononcé clairement contre la bulle *Unigenitus*, bien qu'il n'ait jamais formellement appelé. L'évêque de Troyes peut être considéré cependant, il me semble, comme un appelant, car il soutint la cause des appelants, admit dans son diocèse des prêtres qui étaient appelants, et de toutes façons fut un évêque selon leur idéal. On peut dire que le Bréviaire de Troyes incorpore les principes des liturgistes jansénistes.

*Le Bréviaire d'Auxerre* (1726). — Tous ceux qui furent associés à la composition de ce bréviaire furent d'ardents jansénistes. Au sujet de l'évêque Charles de Caylus, l'un des plus vigoureux défenseurs du jansénisme et du gallicanisme, Pierre Ordioni, écrit :

Tout était grand chez M. de Caylus : la naissance, la laideur, la vertu, la piété, l'érudition, la charité, le zèle apostolique, le courage, l'orgueil même. Sa puissance de travail n'égalait chez lui que le désir de connaître la vérité et de la faire triompher. Il avait au plus haut degré le sens des devoirs épiscopaux ; il se savait évêque, c'est-à-dire descendant des Apôtres, défenseur de la cité, membre du Concile oecuménique et de l'Episopat de l'Eglise de France (21).

Les idées de M. de Caylus sur la liturgie peuvent être résumées dans sa réponse au Cardinal de Fleury, qui lui reprochait des paroles qui semblent indiquer que le peuple offre le sacrifice « avec le prêtre ». A ceci Caylus répondit :

Le peuple n'offre pas le sacrifice *comme* le prêtre, mais il l'offre *avec* le prêtre ; tel est l'esprit et la doctrine de l'Eglise.

Et il rappelait au Cardinal la prière de 1 *'Orate fratres* : « Priez, mes frères, afin que mon sacrifice, qui est aussi le vôtre, soit agréable à Dieu le Père tout-puissant » (22).

Bien que je n'aie pas trouvé de source attribuant la composition de ce Bréviaire à qui que ce soit en particulier, il est

certain que Caylus était en correspondance avec le groupe des jansénistes exilés en Hollande, en particulier avec Petit-pied, et il est très possible qu'il les ait consultés au sujet de sa composition.

*Le Bréviaire de Rouen* (1728). — Le principal et probablement unique auteur de ce Bréviaire est Urbain Robinet, dont Henri Leclercq (citant Collette) dit: «Il ne fut jamais... suspect de jansénisme » (23). Il fut éventuellement en contact avec Le Toumeux, Vigier, Coffin, et Mésenguy, semble-t-il, puisqu'il fut appelé à Paris par Vintimille lorsque le Bréviaire de Paris était en préparation (24). Comme nous l'avons noté plus haut, ce Bréviaire était un chef-d'œuvre de composition. (Collette est à consulter sur les principes servant de base à sa composition, l'arrangement des psaumes, ainsi que le calendrier.) Ce Bréviaire est particulièrement utile comme un instrument de contrôle. En effet, la ressemblance du Bréviaire de Rouen et de ceux de Troyes et d'Auxerre semble confirmer mon soupçon que le « jansénisme » des Bréviaires des port-royalistes appartient à ce que j'intitule le «jansénisme érudit» (25). Bien qu'on puisse certainement trouver dans ces derniers des textes reflétant les théories jansénistes sur la grâce et le gallicanisme, on peut en dire autant des textes appartenant aux livres non jansénistes, si l'on cherche l'« hérésie». L'ensemble de la composition manifeste le même souci de retrouver l'esprit des liturgies antiques et d'employer l'Écriture Sainte autant qu'il est possible, souci que l'on trouve dans les Bréviaires d'auteurs non jansénistes tels que Robinet et qui appartenaient au même cercle de liturgistes.

*Le Bréviaire de Paris* (1736). — Comme on l'a dit plus haut, le Cardinal de Vintimille choisit comme auteurs de son Bréviaire trois appelants bien connus. Il les choisit pour leur talent de liturgistes et d'hymnologues, malgré leur tendance janséniste. Vintimille, probablement, a pris conseil auprès du doyen du Chapitre de sa Cathédrale Notre-Dame, Louis d'Harcourt, qui lui conseilla d'entreprendre la réforme et de la confier à François-Nicolas Vigier, prêtre de l'Oratoire et supérieur du séminaire de Saint-Magloire. Les Oratoriens

avaient toujours montré de la sympathie envers les jansénistes. Les grands guides suivant Arnauld, Quesnel et Jacques-Joseph Du Guet avaient été professeurs à Saint-Magloire. François Mésenguy et Charles Coffin furent régents du Collège de Beauvais, qui était une place forte du jansénisme depuis l'époque de l'évêque Choart de Buzenval, l'un des « quatre évêques » de 1669. Ce Bréviaire fut la dernière des grandes compositions, et fut adopté par beaucoup d'autres diocèses durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, ou, pour le moins, leur servit de modèle.

Tels sont les Bréviaires que j'ai choisis pour commencer une étude textuelle des bréviaires néo-gallicans. L'office que je choisis dans ces bréviaires est une fête du cycle temporel, le premier dimanche de l'Avent, et cette étude préliminaire est centrée sur les lectures et répons. Le tableau à la fin contient le schéma des lectures (Leçons), répons et versets pour les Matines du premier dimanche de l'Avent dans les Bréviaires de Vienne, Troyes, Auxerre, Rouen, Paris, et le Bréviaire romain tridentin, donnant une vue synoptique des ressemblances et différences entre ces offices.

### *Notes sur la Comparaison des Lectures et des Répons*

Cette mince tranche de l'office est destinée à servir d'exemple pour éclairer la méthode de comparaison. Afin de capter le sens de la structure et le ton de ces bréviaires de façon adéquate, il faudrait, d'abord, lire le bréviaire lui-même de façon extensive, et acquérir ainsi une vue d'ensemble. Ensuite, il faudrait analyser les offices particuliers des cycles sanctoral et temporel. Cette analyse révélerait la façon dont les principes servant de base aux compositions sont fondés et appliqués, et quels sont les thèmes théologiques qui reviennent le plus souvent. La structure du psautier a aussi une grande importance (26). Pourtant, même un exemple aussi limité prête à des observations d'un grand intérêt.

Le plus ancien de ces Bréviaires, celui de Vienne, retient dans une large mesure les lectures du Bréviaire romain. La

différence majeure est que Vienne omet les versets 5-10 de la lecture d'Isaïe au premier Nocturne, et ajoute les versets 11-20. En fait, il suit aussi Rome pour la distribution des psaumes. Il est significatif, cependant, que les répons soient tous tirés de l'Écriture Sainte.

Le changement le plus radical figure dans le Bréviaire de Rouen, qui est remarquable par la quantité d'Écriture Sainte contenue dans l'office même que nous avons pris comme exemple. Toutes les lectures, sauf les trois dernières (Troisième Nocturne, Leçons VII, VIII et IX), sont scripturaires. Une grande variété de textes scripturaires figure aussi dans les répons, où la règle semble être d'accoupler un verset de l'Ancien Testament avec un verset du Nouveau Testament. Notons qu'une critique majeure adressée au jansénisme était de mettre en veilleuse le rôle de la Sainte Vierge Marie. La suppression de la salutation angélique dans les répons, qui est un des caractères majeurs du Bréviaire romain, soumet le Bréviaire de Rouen à la même critique.

Le Bréviaire de Paris montre la plus grande élaboration dans la composition des réponses utilisant l'Écriture Sainte.

Les Bréviaires de Vienne et de Troyes emploient les mêmes lectures du pape Léon (Leçons IV, V, VI) et du pape Grégoire (Leçons VII, VIII, IX) que le Bréviaire romain, bien qu'elles diffèrent légèrement dans les sélections. Auxerre remplace le sermon classique du pape Léon au second Nocturne par un sermon de Fulgence, un évêque africain du V<sup>e</sup> siècle, disciple de saint Augustin. Auxerre choisit aussi Matthieu 21: 1-9 au troisième Nocturne à la place de Luc 21: 25 comme lecture d'Évangile, et la fait suivre d'une lecture de saint Irénée. L'office de Paris aussi remplace le sermon de Léon au second Nocturne, mais par le sermon de saint Bernard sur les « trois avènements » du Seigneur. Les Bréviaires obéissent tous à la règle d'accoupler dans les répons des versets de l'Ancien avec des versets du Nouveau Testament.

Il est manifestement très tentant d'interpréter les compositions des jansénistes connus comme des présentations de leurs positions doctrinales. Par exemple, nous savons que les jansénistes de l'époque postérieure avaient tendance à lire dans leurs propres persécutions des signes de la proxi-

mité de la fin du monde. Ceci peut induire un observateur à regarder les offices de Troyes, et surtout d'Auxerre, et à découvrir une forte insistance sur l'Avent comme préparation pour le « Jour du Seigneur ». Il faut, cependant, replacer cette observation dans le contexte de ce thème comme il apparaît dans tous les Bréviaires, et il faut étudier l'ensemble des offices saisonniers pour voir comment l'office de l'Avent prend place dans ce tout. Le sermon de Fulgence, par exemple, peut être un choix significatif des jansénistes à cause de son contenu eschatologique, ainsi que de l'association de cet évêque à saint Augustin. Mais nous devons poser d'autres questions : peut-être se trouvait-il déjà dans l'ancien Lectionnaire d'Auxerre ? Le saint avait-il quelque connexion avec le lieu ? Ou encore, ce sermon apparaît-il dans d'autres offices néo-gallicans ?

En dehors de ces questions analytiques, les compositions peuvent être appréciées pour leur qualité littéraire. Elles offrent un exemple frappant de souci de la langue, d'amour de l'Écriture Sainte et de l'Église antique, et de la piété liturgique des jansénistes érudits. Sur tous ces chapitres, on ne peut pas trouver de meilleur exemple que le Missel de Troyes.

Je conclurai donc avec plusieurs remarques sur cette admirable composition. Il apparaît que l'un des plus grands contributeurs était Nicolas Petitpied, docteur en Sorbonne, où il enseignait l'Écriture Sainte. Ayant signé le cas de conscience de 1701, Petitpied rejoignit Quesnel en exil en Hollande. Il revint en France en 1716, et passa quelque temps à Troyes, son pays natal, avant de retourner à Paris où ses droits lui furent rétablis, au moins pour un temps.

Je ne tenterai pas cette fois d'aborder la critique de la théologie contenue dans les textes du Missel de Troyes. Sans aucun doute, Petitpied avait des intentions théologiques. En Hollande il avait écrit abondamment sur la grâce, sur les conciles généraux, etc. Mais je crois plus important encore le fait qu'il fut un professeur d'Écriture Sainte. La connaissance et l'amour de l'Écriture inspirent le texte à chaque page.

Un grand nombre des fêtes sont structurées de façon thématique. Les fêtes de la Vierge Marie en sont un exemple

frappant. Tandis que le Missel romain emploie le même *Introït* pour la plupart des fêtes mariales : le non-scripturaire *Salva Sancta Parens*, le Missel de Troyes choisit un verset d'Écriture qui centre l'attention sur l'aspect particulier du rôle symbolique de Marie dans l'Église qui se trouve célébré dans chaque fête.

Par exemple, à la fête de l'immaculée Conception, le verset d'ouverture est tiré du psaume 46 : « Elle est la sainte habitation du Très Haut ; Dieu est au milieu d'elle ; elle sera inébranlable. » Tout au long de la messe les lectures parlent de la sainteté nécessaire à la demeure où Dieu habite, non aux faveurs spéciales accordées à Marie. La prière finale est significative :

Dieu, qui de son éternité a choisi la Vierge Marie pour être la mère de votre Fils unique, accorde-nous qu'au moyen du sacrement que nous avons reçu, une demeure digne de vous puisse être préparée dans nos cœurs (27).

La fête de la Visitation est particulièrement belle. L'Évangile relate la bénédiction de Jean Baptiste dans le sein d'Elisabeth par Jésus alors dans celui de Marie, et les paroles d'Elisabeth à Marie : « Vous êtes bénie entre les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni », à quoi Marie répond avec le cantique du *Magnificat*. Le Missel de Troyes introduit l'image biblique de Marie comme l'Épouse et l'Église en employant dans le verset d'ouverture la sentence du Cantique de Salomon : « Qui est celle-ci qui s'élève du désert, comme une fumée qui monte des parfums de myrrhe, d'encens, et de toutes sortes de poudres de senteur ? » (Cantique des Cantiques 3 : 6). La référence à l'Épouse du Cantique de Salomon pour symboliser l'Église, Épouse du Christ, est constante dans le Christianisme depuis le temps des Pères de l'Église. Le verset, donc, évoque immédiatement l'image de l'Église. Le symbolisme biblique du passage de Luc est encore illustré par le psaume graduel qui représente le transport de l'Arche d'Alliance au milieu de l'armée des Israélites afin de les sauver de la main des Philistins (I, Samuel 4 : 3). Une fois

de plus, un symbole classique est mis à contribution : les Pères de l'Eglise voient dans l'Arche d'Alliance une figure de l'Eglise. L'ensemble de ces images suggèrent que Marie portant le Christ Sauveur à Jean le prophète, comme dans la Bible hébraïque les prophètes étaient bénis dès leur naissance au milieu d'Israël, est le symbole de l'Eglise. Il s'agit là d'une interprétation très ancienne dans le Christianisme du rôle de Marie. La prière finale : « O Seigneur notre Dieu, qu'est-ce que l'homme pour que tu te souviennes de lui, le fils de l'homme pour que tu le visites ? » (Ps. 8 : 1-5) complète l'image. Jean représente le genre humain, particulièrement le chrétien appelé à rendre témoignage à Dieu. Marie est l'Eglise, porteuse de Dieu (la *Théotokos*), qui apporte le Christ en vue de nous bénir et de nous racheter.

Ce ne sont là qu'un petit nombre d'exemples parmi les trésors qu'on peut découvrir dans ces compositions liturgiques. J'y trouve l'excellence de l'érudition, l'amour de l'Écriture et de la liturgie, et la piété cultivée des port-royalistes qui y contribuèrent si largement.

#### NOTES

(X) - Livres liturgiques de l'ancien archidiocèse d'Embrun », *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes* (1979), p. 36. Cf. aussi Pierre Journel, « Les Sources françaises du Missel de Paul VI », *Questions liturgiques*, 52, n° 4 (1971), pp. 305-316.

(2) *Institutions liturgiques*, 3 vol. (Paris, 1860).

(3) Archives nationales d'Utrecht, MS. P.-R. 420.

(4) Bibliothèque nationale (Paris), MS. fonds français 13, 803.

(5) Archives nationales d'Utrecht, MS. P.-R. 1157.

(6) Voir n. 1 ci-dessus.

(7) (A Cologne, chez Nicolas Schouten, 1688).

(8) Cf. *De la Lecture de l'Écriture Sainte en Langue vulgaire*. Par M. Charles Mallet. Docteur de la Maison et Société de Sorbonne, Archidiacre et Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Rouen et Vicaire Général de Mgr l'Archevêque de Rouen (Rouen, 1679) ; et, IA. Amauld *Nouvelle Défense de la Traduction de NT imprimée à Mons*. Contre le livre de M. Malet *Isicl...* (Cologne, 1680).

(9) Lettre MLXII, juillet 1694, *Œuvres de M. Amauld* (43 vol., (Paris, Lausanne, 1775-1783), vol. IV, pp. 67-68.

(10) T. G. Backhusius, *Etat statistique du Clergé janséniste de la Hollande vers 1732* dans P. Van Lommel, *Analectes pour servir à l'Histoire ecclésiastique de la Belgique*, vol. II (1874).

(11) Tans. Pasquier *Quesnel et les Pays-Bas*. Correspondance publiée avec introduction et annotations (Paris, 1960) p. xxii. Pour la meilleure étude de ce problème, voir M. G. Spiertrz, *L'Eglise catholique des Provinces-Unies et le Saint-Siège pendant la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle* (Louvain, 1975).

(12) Cf. Emile Appolis, *Entre Jansénistes et Zelanti. Le «Tiers Parti» Catholique au XVIII<sup>e</sup> siècle* (Paris, 1960).

(13) Voir la dénonciation de Jubé dans Guéranger, *Institutions liturgiques*, vol. II. pp. 250-251, et la défense de Jubé par Louis Bouyer dans *La Vie de la Liturgie* (Paris, 1956). Guéranger et Bouyer ne font que de répéter les charges faites par Blin [J. de la Baunel dans *Les Réflexions sur la Nouvelle liturgie d'Aniers Isicl* (S.L., 1724), et la défense de Grancola, *Cérémonial d'Asnières* (Bibliothèque de Sainte-Geneviève, MS. 1705).

(14) Entre autres, les œuvres de Grancolas sont: *L'Ancien Sacramentaire de l'Eglise où sont toutes les pratiques qui s'observaient...* (Paris, 1692) ; *Les Anciennes Liturgies* (Paris, 1699).

(15) Archives d'Utrecht, MS. P.-R. 432.

(16) *De la meilleure manière d'entendre la Sainte Messe* (Paris, 1680), p. 141; Giovanni Bona, *Rerum Liturgicarum libri duo* (Paris, 1672), vol. II, pp. 291-292.

(17) Sous le nom du sieur de Moleon, Lebrun-Desmarettes écrivait *Voyages liturgiques de France* (Paris, 1718).

(18) *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de la Liturgie*, « Liturgies néo-gallicanes », vol. IX, col. 1703-1704.

(19) *Projet d'un nouveau Bréviaire dans lequel l'office divin, sans en changer la forme ordinaire, serait particulièrement composé de l'écriture sainte, instructif, édifiant dans un ordre naturel, sans répétitions et très court, avec des observations sur les anciens et nouveaux Bréviaires* (Paris, 1720).

(20) A. Prévost. *Le Diocèse de Troyes*, 3 vol. (Troyes, 1926, III, 119).

(21) P. Ordioni, *La Survivance des Idées gallicanes et jansénistes en Auxerrois* (Auxerre, 1933), p. 7.

(22) E. Preclin, *Les Jansénistes du XVII<sup>e</sup> siècle et la Constitution civile du Clergé... Sa propagation dans le bas clergé, 1713-1791* (Paris, 1929), p. 187.

(23) DACL, IX: 1703.

(24) *Ibid.*, 1707.

(25) F. E. Weaver, « Port-Royal », *Dictionnaire de Spiritualité*, vol. XIII, col. 1947-1948.

(26) Cf. J. Wickham Legg, *The Reformed Breviary of Cardinal Tommasi* (London, 1904), Appendix II : « Comparative Table of the Distribution of the Psalter in Certain French Breviaries ».

(27) *Missale Sanctæ Ecclesiæ Trecensis...* Jacob Benigni Bossuet... (Troyes, 1736) ; fête du 8 décembre.

OFFICE OF MATINS  
FIRST SUNDAY OF ADVENT

Readings Responseries & Verses	Vienne 1678	Troyes 1718	Auxerre 1726	Rouen 1728	Paris 1736	Tridentine Roman Breviary
<i>Ist Noctum</i>						
Reading I	Is. 1 : 1-4	Is. 1 : 1-6	Is. 1 : 1-3	Is. 1 : 1-9	Is. 1 : 1-8	Is. 1 : 1-3
R	Dan. 7 : 13, 14	Num. 24 : 17, 19; Hab. 2 : 3	Hab. 2 : 2, 3	Hab. 2 : 2, 3	IS. 63 : 16, 19 (a combina- tion of ser- veral)	Aspiciens a longe...
V	Potentes ejus  potestas aeterna...	Luke 12 : 3G ;  Heb. 10 : 37	Rom. 11 : 26  Heb. 10 : 37	Rom. 11 ; 26  Rom. 15 : 12  Luke 3 : 6	Is. 63 : 19  Mark 9 : 39  Acts 4 : 12  John 6 : 69 (worked to- ge ther)	Quique terri- genae...  Qui regis Israël  Tollite portas...
Reading II	Is. 1 : 11-15	Is. 1 : 11-15	Is. 1 : 4-6	IS. 1 : 10-15	IS. 1 : 9-20	Is. 1 : 4-6
R	Obsecro Domine, mitte Quem missuruses... Ex. 4 : 13	Dan. 7 : 13, 14	Ez. 37 : 22, 23, 24	Ez. 37 : 22	Mal. 3 : 1-3 (Combina- tion)	Aspiciebam in visu noctis... Dan. 7 : 13, 14

Readings Responseries & Verses	Vienne 1678	Troyes 1718	Auxerre 1726	Rouen 1728	Paris 1736	Tridentine Roman Brev.
V	Qui regis Israël intende...	Apoc. 1 : 7	John 10 : 16	John 10 : 16	Heb. 7 : 28	Potestas ejus...
Reading III	Is. 16-20	Is. 1 : 16-20	Is. 1 : 7-9	Is. 1 : 16-19; 26-27	Is. 1 : 21-27	Is. 1 : 7-9
R	Confortamini manus fati- gate...	Hosea 11 : 1-3	Is. 16 : 5	Is. 11 : 1, 2	Mich. 4 : 9... (Loosely put together)	Missus est Gabriel Angélus ad Mariam virginem...
V	Ecce Deus... adducet retribution- is	I Thess. 2 : 7	Luke 1 : 32, 33	Matt. 12 : 18	Luke 19 : 10	
<i>2nd Nocturn</i> Reading IV	Sermon of Pope Léo I. env. 8- Dejejunio decimi menso Cum de adven- tu regni Dei	Sermon of Léo I env. 8	Sermon of Fulgentius env. 2-de dupli Nativitate Christi	Hosea 2 : 20- 25	Sermon of St. Bernard env. 4-de Adv. Domini	Sermon of St. Léo - env. 8

Readings Responseries & Verses	Vienne 1678	Troyes 1718	Auxerre 1726	Rouen 1728	Paris 1736	Tridentine Roman Brev.
R	Audite Verbum Domini...	Tit. 2 : 12, 13	Heb. 10 : 22, 23	Mich. 4 : 9, 10	Is. 42 : 1	Ave Maria...
V	Accedite gentes et audite	PS. 27 : 14	II Mach. 2 : 18	John 12, 15	ActS 17 : 30- 31	Quomodo fiet
Reading V	Sermon of Pope Léo Quotidiano enim... experimento probatur...	Sermon of Léo cont'd	Sermon of Fulgentius	Joël 3 : 17-21	Sermon of Bernard	Sermon of <b>Léo</b>
R	Laetentur coeli...	Heb. 10 : 23	II Cor. 7 : 1	Heb. 10 : 22, 23	Hag. 2 : 4	Salvatorem espectamus...
V	Ecce Dominus Deus cum virtute veniet...	Deut. 32 : 35, 36	Judith 8 : 16, 17	II Mach. 2 : 18	Luke 17 : 21	Sobrie, et juste...
Reading VI	Sermon of Léo, cont'd Cum ergo cuoniversa vitia...	Sermon of Léo cont'd	Sermon of Fulgentius, cont'd	Amos 9 : 11-15	Sermon of Bernard cont'd	Sermon of <b>Léo</b> , cont'd

Readings Responseries & Verses	Vienne 1678	Troyes 1718	Auxerre 1726	Rouen 1728	Paris 1736	Tridentine Roman Brev.
R	Is. 7 : 4 + Et vocabitur nomen ejus... Is. 9 : 5	Heb. 10 : 24, 25	Ps. 32 : 20, 21	Is. 40 : 13	Is. 30 : 18	Obsecro Domine...
V	Super solium David	Amos 5 : 14, 15	Matt. 12 : 18, 21	Matt. 1 : 23	Heb. 9 : 28	Qui regis Israël
<i>3rd Nocturn</i>						
Reading VII	Luke 21 : 25... Sermon of Pope Gregory I Homil. I in Evang. postinitium	Luke 21 : 25... Sermon of Gregory I* Homil. I in Evang.	Matt. 21 : 1-9 Homily of St Irenaeus Lib. 4 Contra haereses, Ch. 10, env. 2	II Thess. 2 : 1-6	Luke 21 ; 25... * Sermon of Gregory I Homil. in Evang.	Luke 21 : 25... Sermon of Gregory
R	Ecce venio cito Apoc. 22 : 12	Joël 2 : 11, 10	Zach. 9 : 9	Rom. 11 : 26, 27	Luke 21 .- 25...	Ecce virgo conceptit
V	Apoc. 22 : 6, 7	Matt. 24 : 29	Matt. 21 : 5	Is. 59 : 20, 21	Joël 3 : 15, 16	Et vocabitur nomen  Super solium David

Readings Responseries & Verses	Vienne 1678	Troyes 1718	Auxerre 1726	Rouen 1728	Paris 1736	Tridentine Roman Brev.
Reading VIII	Sermon of Gregory... ...Sed quia haec contra retroboos dicta sunt...	Sermon of Gregory (section same as Vienne env.VII)	Irenaeus, Ch. 11, env. 3	II Thess. 2 : 7-14	Gregory...	Gregory...
R	Dominum dabit benig- nitatem...	Is. 2 : 19, Hosea 10 : 8	PS. 25 : 8, 9	1 Cor. 7:1	PS. 50 : 3	Audite verbum Dominum Gentes
V	Justitia ante eum ambulabit...	Apoc. 6 : 15, 16	Matt. 12 : 20	Judith 8 : 16, 17	Apoc. 14 : 7	Annuntiate...
Reading IX	Sermon of Gregory... ...Absit enim ut fidelis...	Sermon of Gregory (section = Vienne VIII w/ slight eut)	Irenaeus, Ch. 11, env. 4	Luke 21 : 25... Homily of Gregory (But differs from Vienne & Troyes-Paris	Gregory...	Gregory...
R	Eccedies veniunt & suscitabo David germen justum...	Jude 14, 15, Ti r-"»" g	Is. 42 : 3, 4	PS. 2 : 12		Ecce Dies veniunt
V	In diebus illis Salvabetur Juda	Is. 3 : 14	Matt. 1? : 18	Luke 21 : 28		In diebus illus

Same Section as Lesson VII of Paris